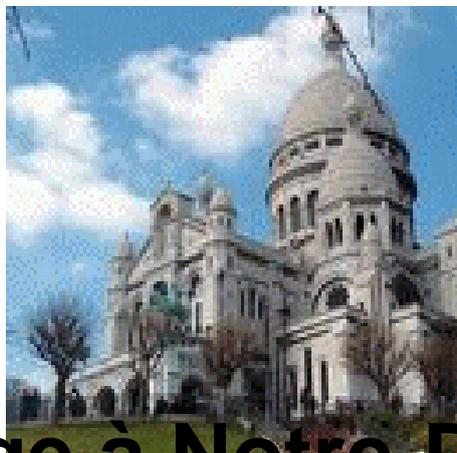


<http://pelerinagesdefrance.fr/Pelerinage-a-Notre-Dame-des-Graces>



Pèlerinage à Notre-Dame des Grâces de Lavasina

- Pèlerinages régionaux - Corse -



Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2015

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Pèlerinage Notre-Dame des Grâces à Lavasina (Corse) Chaque année le 8 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu

Le sanctuaire de Notre-Dame des-Grâces de Lavasina a pour origine deux miracles attestés par les témoins de l'époque.

Le premier eut pour témoins la famille Danese, négociants en vins, à qui un de ses débiteurs proposa de régler sa dette par l'envoi d'un tableau représentant une Vierge à genoux passant son bras gauche autour de son divin Fils, avec saint Joseph. L'accord ayant été passé, le miracle fut que joint au tableau se trouva la somme exacte due à la famille Danese. En remerciement et pour abriter le tableau, celle-ci fit construire une petite chapelle en l'honneur de la Vierge Marie, à Lavasina, à 7 kms au Nord de Bastia, au Cap corse, sur un promontoire dominant la mer. La Sainte Vierge fut ainsi vénérée et priée.

Le deuxième miracle eut lieu ultérieurement, en 1675, après qu'une soeur de Bonifacio, soeur Marie-Angèle, de l'ordre des tertiaires de Bonifacio eut entrepris de partir jusqu'à Gênes en pèlerinage afin d'y trouver la guérison de ses jambes toutes recroquevillées et paralysées, qui ne pouvaient plus la porter depuis de longues années. Son bateau ayant dû accoster dans la crique de Lavasina du fait d'une violente tempête, elle se fit porter jusqu'à la petite chapelle.

Là, elle pria devant le tableau de la Vierge à l'Enfant et demanda aux jeunes enfants présents de lui donner un peu de l'huile de la lampe brûlant jour et nuit devant le tableau de la Mère de Dieu. Ses jambes ayant été frottées avec cette huile, elles furent instantanément guéries et la soeur remise sur pieds. Devant un tel miracle, les témoins crurent et Mgr Carlo Fabrizio Giustiniani, évêque de Mariana, organisa une grande procession à laquelle se joignirent de nombreux prêtres et une nombreuse assistance.

Depuis lors, le 8 septembre de chaque année, fête de la Nativité de la sainte Vierge Marie, les pèlerins affluent en nombre auprès de Notre-Dame de Lavasina, de toutes les parties de la Corse, au point que le sanctuaire a pu être qualifié de « Lourdes de Corse ».

Dès 1676, Mgr Giustiniani, évêque de Mariana, décida de faire construire une église, de belles dimensions, afin d'y conserver le tableau et d'y accueillir les nombreux pèlerins et fidèles. Après une interruption sous la révolution, les pèlerinages reprurent avec le Concordat. En 1859, ce furent très logiquement les franciscains qui vinrent prendre la tête du sanctuaire. Un couvent fut construit à leur intention, à proximité immédiate du sanctuaire. Contraints à quitter les lieux en 1903, du fait des atteintes à la liberté de culte qui sévirent alors en France, ils purent revenir assurer leurs missions pastorales en 1913.

La Vierge Marie et l'Enfant Jésus furent solennellement couronnés en mai 1952, en présence de Mgr Roncalli, alors nonce apostolique en France, futur pape saint Jean XXIII.

De nombreux miracles sont attestés, notamment par des ex-voto, en ce haut-lieu spirituel de la Corse. Le pèlerinage est précédé chaque année d'une neuvaine, qui s'achève le 7 septembre par une retraite aux flambeaux, avant le grand jour du 8 septembre, avec sa procession et sa messe solennelle.

Marie, Reine de Corse

Alors que la Corse n'était pas encore française, le 31 janvier 1735, l'assemblée de Corse (la consulta), composée des représentants des diverses couches de la société, choisit Marie sous le vocable de l'Immaculée Conception, comme Reine du pays.

En cela la Corse précéda la Proclamation officielle du dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie, en 1854. La Sainte Vierge Marie vint elle-même ensuite, à Lourdes, confirmer, attester et déclarer au monde entier : « Je suis l'Immaculée Conception », le 25 mars 1858, jour de la fête de l'Annonciation.

Le préambule de la constitution qui proclama alors l'indépendance du royaume de Corse était ainsi rédigé : « Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et saint Esprit de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, et sous la protection de la Sainte Mère de Dieu notre avocate : Il est établi que l'on doit élire, et à cet effet nous éliions, pour la protection de notre patrie et de tout le royaume, l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, Reine de Corse, et nous décrétons de plus, que toutes les armes de notre dit royaume soient empreintes de l'image de l'Immaculée Conception, que la veille et le jour de sa fête soit célébrés dans tout le royaume avec la plus parfaite dévotion et les démonstrations de joie les plus grandes, les salves de mousqueterie et canons, qui seront ordonnées par la junte du royaume ».

L'hymne national alors choisi était le « Dio vi salvi Regina », un appel à la Reine du Ciel, dont les corses sont volontiers devenus les sujets.

Ainsi la Corse rejoignait, par ses voies propres, la consécration solennelle et perpétuelle de la France à Marie, Reine de France, édictée par le roi Louis XIII, le 10 février 1638.

Sites à consulter

[Chiré Marie reine de Corse](#)

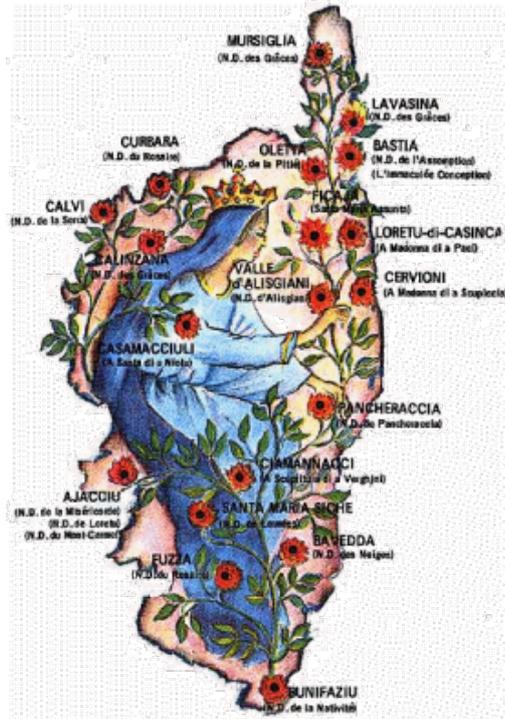
[Spiritualité chrétienne](#)

« La république est laïque mais la France ne l'est pas. » Mgr de Germain, évêque d'Ajaccio

[le forum catholique](#)

Carte mariale de la Corse

La carte mariale de la Corse a été éditée dans les années 80/90 par l'Association Foi et Culture - 20133 CARBUCCIA, sous l'égide de feu l'abbé DESANTI, et le dessin est de Daniel-Marie Polacci (avec son aimable autorisation) ; l'imprimeur est « Art et Artisanat Rural 20167. APPIETTO ».



Sites à consulter

[Lavasina](#)

[paroisse rive sud](#)

[Corse Notre Dame de Lavasina](#)

[Corse catholique](#)

[carte mariale du monde](#)

[Canonici Lavasina](#)